

## Huitième épisode

### 1922 – 1925. Henri Bergson et la Société des Nations

Daniel Bloch

Les entretiens entre Henri Bergson et le président Wilson, comme avec son conseiller, le colonel Edward Mandell House et avec le Secrétaire d'Etat à l'intérieur, membre du Conseil national de défense, Franklin Knight Lane, loin d'être seulement consacrés à l'engagement immédiat des Etats-Unis aux côtés des Alliés, ont porté pour une part essentielle sur l'avenir du continent européen. Henri Bergson peut ainsi affirmer que les Etats-Unis se sont engagés dans le premier conflit mondial, non par intérêt, mais afin de concrétiser la vision du monde que portait le Président Wilson pour qui la Société des Nations était le véritable but de guerre.

Henri Bergson écrira plus tard<sup>1</sup> : « L'idée était que l'on pourrait fonder en Europe la paix définitive grâce à une organisation que les puissances alliées soutiendraient de toutes leurs forces [...]. Il y avait l'espoir de voir les peuples en finir avec les régimes d'autorité et la démocratie triompher partout, démocratie étant signe de paix [...]. Il y avait là, il faut le reconnaître, une certaine naïveté, faite d'une ignorance à peu près complète de l'Europe et de son histoire. Ne nous en plaignons pas : sans cette naïveté, jointe à une immense générosité, l'Amérique ne serait pas entrée en guerre.

Le 8 janvier 1918, le Président démocrate Woodrow Wilson propose au Congrès un plan de paix, en 14 points, parmi lesquels figurent la liberté de

---

<sup>1</sup> Henri Bergson, *Mes missions*, La revue des deux mondes, 1936, p. 359 – 375.

circulation sur les mers, la suppression des barrières économiques, le désarmement, l'autodétermination des peuples vaincus comme des colonies, le retour à la France de l'Alsace – Lorraine et l'ébauche de ce que pourrait être une Société des Nations (SDN). L'Allemagne - qui n'avait pas connu la guerre sur son territoire - accepte, le 11 novembre 1918, de considérer ce plan comme socle des négociations de paix. Mais il n'y eut pas de négociations avec l'Allemagne. Lloyd Georges, le premier ministre britannique, et plus encore Clémenceau, le chef du gouvernement français imposent par le traité de Versailles, signé le 28 juin 1919, des conditions draconiennes destinées à mettre l'Allemagne à terre pour longtemps, en incluant, notamment, le paiement de lourds dommages de guerre. Le principe d'autodétermination des peuples en est notamment absent. Seules quelques propositions de Wilson sont retenues et parmi elles la création de la Société des Nations. Le Sénat des Etats-Unis ne ratifiera pas le traité et refusera d'entrer dans la Société des Nations, alors que le Président Wilson, terrassé par une attaque cérébrale, n'avait plus la capacité de le convaincre du bien-fondé de sa ratification.

« On n'a pas été très juste avec Wilson depuis lors, dit Bergson le 26 mars 1924<sup>2</sup> - Je ne crois pas qu'il ait été responsable de l'arrêt de la guerre. Il avait, en juriste, un programme de paix, dont le seul tort était sans doute de se trouver fixé en formules trop rigides. La paix de 1918-1919 fut une paix wilsonienne, sans doute, mais sans les points posés par Wilson. Lloyd fut l'auteur responsable de l'échec de son plan. »

Henri Bergson complète ses propos le 29 décembre 1930<sup>3</sup> : « En ce qui concerne le président Wilson, je crois qu'on lui rendra plus tard justice : il n'avait pas l'enthousiasme et la flamme de Roosevelt ; mais, précisément, lorsque l'on vit que cet homme froid était convaincu, cela pesa sur l'Amérique d'un poids décisif, que n'eût pas eu Roosevelt.

---

<sup>2</sup> Jacques Chevalier, *Entretiens avec Bergson*, op. cité, p. 58.

<sup>3</sup> *Ibid.* p. 135.

Wilson une fois décidé, l'Amérique l'était. Et il se décida pour des raisons morales et religieuses : le dernier, l'ultime argument fut celui du colonel House qui lui montra que plus d'hommes seraient tués s'il n'intervenait pas. J'étais très lié, au surplus, avec House et Lane. Il y a chez les Américains une veine religieuse : je me rappelle toujours une Américaine me disant le plus naturellement du monde : « On se demande qui a gagné la bataille de la Marne : mais c'est Jeanne d'Arc qui l'a gagnée. »

Le siège de la Société des Nations est fixé à Genève<sup>4</sup>. Son Conseil compte cinq membres permanents : la Chine, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et le Japon, ainsi que quatre membres non permanents, élus. Le 21 septembre 1921, la SDN adopte la proposition française de constitution d'un organisme de douze membres destiné à promouvoir les échanges internationaux. Ce sera la Commission internationale de coopération intellectuelle (CICI) – le terme « et d'éducation » ayant été rejeté. Cette Commission est officiellement créée en janvier 1922. Sa première réunion se déroule du 1<sup>er</sup> au 15 août 1922. Initialement, douze personnalités scientifiques, dont le prix Nobel de physique Albert Einstein, alors professeur à l'université de Berlin, ou encore Marie Curie, prix Nobel de physique, puis de chimie, y sont nommés, *intuitu personae*. Ainsi, même si l'Allemagne et les Etats-Unis ne sont pas membres de la SDN, un allemand, Albert Einstein, et un américain, George Ellery Hale, directeur de l'observatoire du Mont Wilson en font partie. Henri Bergson, qui considérait la présence d'un américain comme utile, eut bien du mal à accepter que la Commission établisse des relations avec l'Allemagne, et notamment avec ses Universités. Ainsi, considéra-t-il pendant longtemps Einstein, qui avait la double nationalité allemande et suisse, seulement comme suisse et non

---

<sup>4</sup> Le premier secrétaire général de la SDN sera l'anglais Sir Eric Drummond, et le premier président de son conseil, le français Léon Bourgeois, ancien Président du Conseil et alors Président du Sénat. Léon Bourgeois avait été promoteur, depuis la fin des années 1800, du concept de Société des nations et il reçut, de ce fait, le prix Nobel de la paix en 1920.

comme un allemand<sup>5</sup>. Il fut d'ailleurs nécessaire d'attendre 1932 pour que la Commission accueille comme membre un Allemand « authentique. Le conseil de la SDN accepte en décembre 1924 d'adjoindre à la Commission un organe exécutif, une proposition portée, à la demande d'Henri Bergson, par Julien Luchaire et soutenue par le gouvernement français. Cet Institut, installé à Paris au Palais Royal sera officiellement inauguré à Paris le 16 janvier 1926. Julien Luchaire, qui avait été, dès l'origine, détaché comme expert auprès du Président de la Commission prend— la direction de l'Institut, fonction qu'il assumera jusqu'en 1930. Ce professeur d'Italien, premier à l'agrégation de grammaire en 1897 avait, à cet égard, -toutes les compétences requises. - Pour la faculté des lettres de Grenoble, il avait en effet créé à Florence, dans le cadre de l'université de Grenoble, le premier Institut français à l'étranger. Il le dirigea de 1907 à 1918.

Les activités de l'Institut International de Coopération Intellectuelle, implanté à Paris, au Palais Royal, seront interrompues par le second conflit mondial mais un autre dispositif prendra sa place, encore à Paris, dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies. Ce sera l'UNESCO,

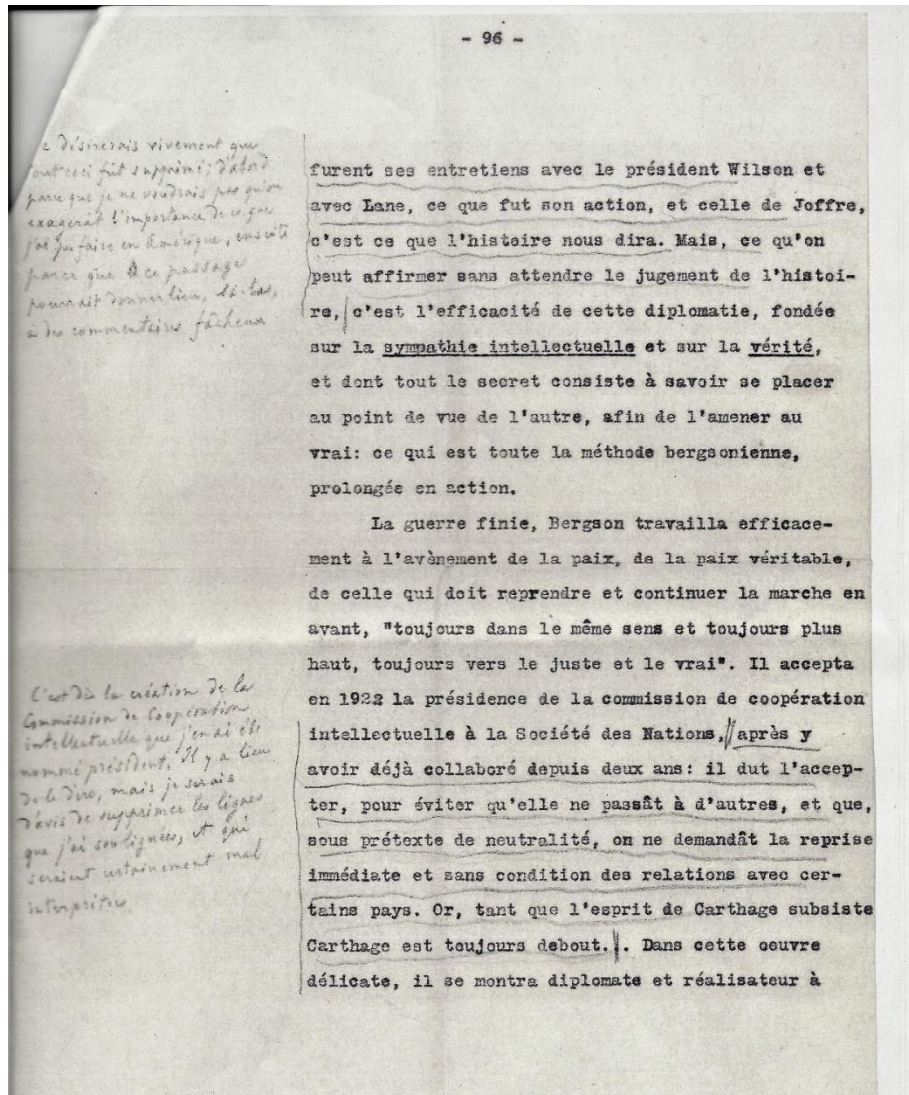
Ainsi, Bergson, après s'être mis au service de son pays, tout au long du premier conflit mondial, ne s'en tint pas là. Il souhaitait, lui aussi, que cette guerre soit la dernière. Comme l'écrit Jacques Chevalier dans « son » Bergson :

« La guerre finie, Bergson travailla efficacement à l'avènement de la paix, de la paix véritable, de celle qui doit reprendre et continuer la marche en avant [...]. Dès qu'eût été créée la commission de coopération intellectuelle<sup>6</sup> à la Société des Nations, il en fut élu Président. Dans les fonctions délicates qui lui incombèrent alors, il se montra diplomate et réalisateur à souhait. Il avait un art particulier pour enterrer les projets inutiles, en le couvrant de fleurs, ou de faire aboutir les projets justes, dans tous les sens du mot. Mais

---

<sup>5</sup> Brigitte Schroeder-Gudehus, *Les scientifiques et la paix*, Presses universitaires de Montréal, 2014, p. 161-217. <https://doi.org/10.4000/books.pum.8021>.

cette présidence était tombée comme un bolide dans une vie organisée de telle sorte qu'il ne s'y trouvait pas de place pour une épingle. Ses forces s'y épuisèrent, avec son temps<sup>7</sup> ».



Dans son manuscrit soumis à Bergson, ci-dessus, Jacques Chevalier écrit : Il (Bergson) accepta en 1922 la présidence de la commission de coopération intellectuelle à la Société des Nations, après y avoir déjà collaboré depuis deux ans : il dut l'accepter, pour éviter qu'elle ne passât à d'autres, et que, sous prétexte de neutralité, on ne demandât la reprise immédiate et sans condition des relations avec certains pays. Or tant que l'esprit de Carthage subsiste, Carthage est toujours debout ». Bergson note en marge : « C'est dès la création de la Commission de Coopération intellectuelle que j'en ai été nommé président. Il y a lieu de le dire, mais je serais d'avis de supprimer les lignes que j'ai soulignées, et qui seraient certainement mal interprétées »

<sup>7</sup> Jacques Chevalier, *Bergson*, op. cité, p. 65 - 66..

Le 12 août 1925, alors que, très éprouvé par la maladie, il se repose, en Suisse, à Saint-Cergue, dans le canton de Vaud, Henri Bergson écrit au président de la Société des Nations, -pour lui présenter sa démission.

« L'état de ma santé ne me permet malheureusement pas de continuer à faire partie de la Commission de Coopération intellectuelle. Un mal qui me condamne depuis des mois au lit ou à la chaise longue, et qui n'a guère donné jusqu'ici de symptômes d'amélioration, m'a empêché de prendre part aux dernières réunions de la Commission. On me fait prévoir que, même rétabli, je devrais réduire au minimum le nombre de mes heures de travail et surtout vivre loin de Paris pendant la plus grande partie de l'année. Dans ces conditions, étant donné que la création – si heureuse à tous égards – de l'Institut International de Coopération intellectuelle va alourdir encore la tâche du membre français, et de plus rendre très désirable, sinon même nécessaire, sa présence à Paris, je me vois obligé, à mon vif regret, de remettre au Conseil ma démission de membre de la Commission de Coopération intellectuelle. Le Conseil de la Société des Nations avait bien voulu m'appeler à faire partie de la Commission dès le premier jour ; et la Commission elle-même m'avait fait le grand honneur de me choisir de suite pour président. J'ai donc pu suivre de près, depuis le début, l'effort ininterrompu par lequel elle a réussi à donner à son œuvre une ampleur et une solidité croissantes. Si quelque chose peut atténuer aujourd'hui le profond regret que j'éprouve à la quitter, c'est la pensée qu'elle a maintenant surmonté la plupart des difficultés auxquelles devait se heurter une entreprise aussi nouvelle, et que la création de l'Institut international de Paris, en lui fournissant des moyens d'action beaucoup plus considérables va lui permettre de travailler avec plus

d'efficacité à la réalisation du grand idéal poursuivi par la Société des Nations<sup>8</sup> »

---

<sup>8</sup> Bergson, *Correspondances*, Presses universitaires de France, 2002, p. 1163.